

Motion du 12 septembre 2012 de Mmes Danièle Magnin, Mireille Luiset, MM. Daniel Sormanni, Denis Menoud, Pascal Spuhler, Daniel-Dany Pastore, Claude Jeanneret, Carlos Medeiros, Laurent Leisi, Jean-François Caruso et Jean-Philippe Haas: «TPG: après machine arrière toute, en avant vers des solutions!»

(retirée par ses auteurs lors de la
séance du 19 novembre 2013)

PROJET DE MOTION

Conformément à l'article 30 A de la loi sur l'administration des communes (LAC) et l'article 56 du règlement du Conseil municipal de la Ville de Genève.

Considérant:

- que le nouveau réseau des Transports publics genevois (TPG) entré en vigueur début décembre 2011 ne répond toujours pas aux demandes des citoyens genevois;
- que le Conseil d'Etat n'a pas pris en compte les demandes des communes concernées et des usagers des TPG;
- le rapport «Analyse critique et propositions d'amélioration du réseau de tram genevois» du professeur de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), Vincent Kaufmann,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à mettre en œuvre, avec l'Etat et les Transports publics genevois (TPG), les conclusions et recommandations du rapport «Analyse critique et propositions d'amélioration du réseau de tram genevois» du professeur de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), Vincent Kaufmann.